

Moanda/Santé...

# Des médicaments de première nécessité pour les dispensaires de la Lébombi-Léyou

Claude-Médard MINKO  
Moanda/Gabon

*Ce don de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), d'une valeur de 10 millions de francs, a été réceptionné par le directeur régional de la santé (DRS), Franklin Ngouomi Tsangamba. Il concerne les dispensaires de Botosso, Lémagna, Konda et Djoutou.*



Photo : Claude-Médard Minko

Parmi les personnalités présentes, le préfet de la Lébombi-Léyou, Joël Andoucka (c).



Photo : Claude-Médard Minko

Léod Paul Batolo (g) remettant symboliquement au DRS un lot...

L'ESPLANADE de la préfecture de Moanda, chef-lieu du département de la Lébombi-Léyou, a abrité, le mercredi 8 novembre dernier, la cérémonie de don de médicaments de première nécessité par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), représentée par l'adjoint au directeur général, Léod Paul Batolo, aux dispensaires des villages Botosso, Konda, Lémagna et Djoutou. Ces produits ont été réceptionnés par le directeur régional de la santé (DRS), Franklin Ngouomi Tsangamba, en présence du préfet du département de la Lébombi-Léyou, Joël Andoucka, du maire de la commune, Laurent Landji, du président du Conseil départemental, George

Yangari, et de quelques notables.

« Comme vous le savez, Comilog est un partenaire de Moanda, de la province du Haut-Ogooué et du Gabon entier. A cet effet, en parallèle de notre activité industrielle, nous confirmons notre engagement sur le plan social et sociétal. C'est la raison pour laquelle la direction générale de la Comilog a initié, depuis l'an dernier, un plan d'actions pluriannuelles dans les domaines de l'éducation et de la santé. Pour le volet santé qui nous rassemble ce jour, après avoir rencontré les responsables des structures sanitaires des localités de



Photo : Claude-Médard Minko

... du don de médicaments.

Botosso, Konda, Lémagna et Djoutou, nous avons tenu à répondre favorablement à leur requête, en fournissant

des lots de médicaments de première nécessité pour un montant de 10 millions », a dit Léod Paul Batolo, au

nom de l'administrateur-directeur général.

A travers ce geste, la Comilog espère non seulement répondre à des attentes importantes, mais plus encore, soulager les populations des villages concernés qui, une fois malades, sont constamment obligées de se rendre à Moanda, pour espérer recevoir des soins.

Pour le DRS, Franklin Ngouomi Tsangamba, « ce don montre à suffisance l'importance de votre politique sociale envers les populations de ces localités. Le dispensaire est le lieu de proximité par excellence, pour les premiers soins, les

soins de base dans nos villages ou regroupements de villages, où près de 10% des populations sont souvent démunies. Les pharmacies ou encore les dépôts pharmaceutiques y sont inexistantes. D'où la présence des dispensaires. Mais lorsqu'il n'y a pas de médicaments en leur sein, non seulement il y a une baisse d'activités, mais encore les populations font de longues distances pour venir se faire soigner à Moanda. »

Aussi, a-t-il invité le médecin-chef à un suivi strict des produits offerts par la Comilog, de telle sorte que ceux-ci puissent réellement bénéficier aux populations.

## ... et conseil d'administration de l'Ecole des mines et de la métallurgie

# Le budget prévisionnel de l'année 2018 arrêté à 915 millions francs

C-M. M.  
Moanda/Gabon

*C'est l'une des conclusions de ces assises qui se sont tenues le 8 novembre dernier, dans l'enceinte de l'établissement, sous la houlette du président Jean-Valentin Léyama.*

LES dix membres du conseil d'administration de l'Ecole des mines et de la métallurgie se sont retrouvés mercredi dernier dans la ville minière, à la faveur de la réunion annuelle de l'établissement, présidée par Jean-Valentin Léyama. Le principal point à l'ordre du jour portait sur l'examen à mi-parcours du budget 2017 de l'école et l'adoption de celui de l'année 2018.

L'assemblée s'est également intéressée aux questions relatives à la capacité d'absorption du marché de l'emploi dans certaines filières et le statut des membres du conseil.

En ce qui concerne le budget de l'établissement, il convient de préciser que



Photo : Claude-Médard Minko

Le PCA, Jean Valentin Léyama, satisfait du bon déroulement...

celui-ci est financé à parité par l'Etat (50%) et la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog, 50%) à la suite d'un partenariat public-privé. Pour le compte de l'exercice 2018, ce budget a été adopté à 915 millions de francs, contre 990 millions en 2017.

Au cours de l'examen à mi-parcours du budget, le conseil d'administration a pris acte de ce que ledit budget est absorbé, pour l'essentiel, dans le fonctionnement de l'établisse-

ment, à travers les différents pôles administratif (logement, restauration), scientifique (recrutement des enseignants des grandes universités internationales et acquisition du matériel de dernière génération), afin de mettre les pensionnaires de l'école dans ce qui se fait de mieux à l'international, au regard de son ambition de professionnalisation.

D'où l'autre point relatif à la capacité réelle d'absorption du marché de l'emploi



Photo : Claude-Médard Minko

... des travaux.

dans le secteur des mines et de la métallurgie, au regard du contexte économique actuel de notre pays. En effet, si des efforts sont faits par la Comilog et la société Gabon Mining pour le recrutement de techniciens et des ingénieurs de la première promotion (29 au total) dans les filières de la métallurgie et de la mine, c'est loin d'être le cas pour la filière prospection minière.

Du coup, pour l'année

2018, le conseil d'administration a décidé de surseoir exceptionnellement la formation dans cette filière. A cet effet, les candidats retenus cette année dans ladite filière ont été redéployés dans les autres offres de formations, « car l'Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda n'a pas vocation à former des chômeurs », a indiqué le président du conseil d'administration, Jean-Valentin Léyama. Soulignant que cette année, ils

sont 25 candidats (dont un Togolais et un Nigérien) à faire partie de la deuxième promotion de l'établissement.

Enfin, en matière de bonne gouvernance, le conseil d'administration a entériné la mesure selon laquelle tous les membres siégeant au conseil d'administration de l'Ecole des mines et de la métallurgie de Moanda ne perçoivent ni primes, ni jetons de panier, y compris le président.